

Paris le 10 juillet 2017

Monsieur le Président de la République,

Vous avez, à plusieurs reprises, affirmé que la lutte contre le terrorisme était l'un des enjeux majeurs de votre quinquennat.

Lors de votre intervention devant le congrès le 3 juillet 2017, vous vous interrogiez sur ce que vous deviez aux victimes.

Nous croyons que vous leur devez une aide efficace et un interlocuteur dédié à l'abri de rivalités institutionnelles dérisoires.

Vous avez commémoré récemment l'attaque du stade de France survenue le 13 novembre 2015 et vous vous apprêtez à vous rendre à Nice le 14 juillet 2017 en souvenir des victimes de l'acte terroriste perpétré sur la promenade des anglais.

Pour nous, la compassion, par delà les mots, impose des actions concrètes.

Nous sommes alarmés de constater que pour le moment les seules actions de votre gouvernement sont la suppression du Secrétariat d'Etat à l'aide aux victimes et du Secrétariat général à l'aide aux victimes.

Ces structures avaient été créées pour répondre aux demandes des victimes et de leurs associations, qui les avaient réclamées en connaissance de cause, pour avoir été confrontées à l'inefficacité et à l'incoordination des dispositifs d'aide et d'information et à l'absence d'un interlocuteur dédié pouvant s'exprimer au nom de l'Etat.

Le travail accompli en seulement 18 mois avec les associations de victimes a porté non seulement sur la prise en charge immédiate des victimes après l'attentat, mais de nombreuses autres avancées ont également pu voir le jour : un interlocuteur identifié pour les victimes, un site internet dédié, l'évolution des procédures devant le fonds de garantie, la mise en place de comités locaux de suivi des victimes, l'indispensable coordination interministérielle qui surmontait le « fonctionnement en silo » pointée par le Premier ministre Edouard Philippe lors de son discours de politique générale à l'Assemblée Nationale.

D'autres travaux étaient encore en cours à ce jour, qui portaient notamment sur la prise en charge et le suivi psychologique des victimes et notamment des enfants, la prise en compte des préjudices d'attente, d'inquiétude et d'angoisse, la réinsertion professionnelle et bien d'autres sujets qui nécessitent un travail qui dépasse largement les compétences d'un seul ministère.

Pour surmonter les pesanteurs administratives, pour créer une véritable dynamique d'action et permettre une cohérence dans la réponse de l'Etat, il faut une véritable incarnation de la volonté politique au plus haut niveau de l'Etat.

Nos protestations aboutissent aujourd'hui à l'annonce de la création d'un délégué interministériel. Mais ce poste est créé auprès de la Garde des Sceaux, qui, quel que soit son engagement, n'aura pas l'autorité politique du Premier Ministre.

Cette demi-mesure, encore bien floue et, disons le, improvisée, réduit à néant un an et demi de travail et d'accomplissements.

Comment parler de résilience, si la République ne se tient pas en permanence aux côtés de celles et ceux qui ont été visés en son nom ?

Comment ne pas craindre un affaiblissement dans notre préparation à faire face à de futurs attentats en désorganisant ce qui avait fait ses preuves ? Comme l'a rappelé le Premier ministre, « il y aura d'autres attaques ». Comment ne pas redouter à très court terme les effets de la désorganisation qu'entraîne la suppression du SGAV ? Comment l'Etat ferait-il face à un drame qui se produirait dans les jours ou les semaines à venir ?

Monsieur le Président de la République, il n'est pas trop tard pour agir.

Nous, associations de victimes du terrorisme, nous vous appelons à conserver un interlocuteur rattaché auprès de votre Premier Ministre, doté d'une administration propre, avec des fonctionnaires de haut niveau issus de tous les ministères concernés, afin que nous puissions continuer le travail commencé et aider au mieux les possibles futures victimes du terrorisme.

Nous sommes rejoints dans cet appel par les nombreuses associations de victimes de catastrophes elles aussi fédérées au sein de la FENVAC (fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs). Elles partagent notre constat tout simplement parce que notre problématique est la même : continuer à vivre dans la dignité et retrouver un jour foi dans l'avenir par delà les souffrances, l'angoisse et la colère. Tout comme nous, les victimes de catastrophes ont besoin de voir leurs démarches facilitées et surtout d'avoir un véritable soutien de l'Etat quand il faut faire face à des difficultés de tous ordres qui appellent des réponses hors-normes et adaptées à chaque situation particulière.

Monsieur le Président de la République, envoyez un message fort aux victimes en montrant que la France demeure concrètement à leurs côtés.

13 Novembre : Fraternité et Vérité

Promenade des Anges

Association des victimes des attentats de Ouagadougou

Association des victimes du musée du Bardo

FENVAC (fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs)